

---

YEŞİM SAGLAM :

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion du sous-comité des finances et du budget. Aujourd'hui, nous sommes le 24 janvier 2022 et il est 16 h UTC.

Sur cet appel, nous avons Naveed Bin Rais, Ricardo Holmquist, Marita Moll, Jonathan Zuck et Sébastien Bachollet. Nous avons reçu les excuses de Maureen Hilyard.

Au niveau du personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich et moi-même, Yeşim Sağlam. C'est moi qui vais m'occuper de cet appel. Comme vous le savez, nous avons un service d'interprétation en français. Nos interprètes sont Claire et Camila.

Avant de commencer, je vous rappelle que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole, non seulement pour la transcription mais aussi pour que les interprètes puissent vous identifier sur le canal français.

Je vous donne la parole, Jonathan, j'ai terminé. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Yeşim.

Maureen m'a demandé ce matin de présider cet appel, principalement la discussion sur les demandes budgétaires supplémentaires qui vont être soumises de façon à ce que nous puissions voir si nous allons les soumettre pour l'approbation.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter avant toute chose à notre ordre du jour ? Si vous avez quelque chose à ajouter, c'est le moment de le dire. Pas de main levée, donc nous allons commencer et passer au premier point de notre ordre du jour, à savoir le point 3, et analyser les propositions qui ont été soumises.

J'étais en train de lire. Est-ce que Ricardo peut résumer cela ?

HEIDI ULLRICH :

Lors de la dernière réunion, nous avons ajouté quelques commentaires et je vois parmi les actions à suivre que nous devons ajouter et voir les commentaires. Et je vois que Maureen a fait plusieurs commentaires sur ces points-là, y compris un commentaire dans lequel elle explique qu'elle est d'accord. Donc je pense que ce serait intéressant d'analyser ces commentaires. L'objectif ici est de faire une révision, de parler des changements qui ont été discutés la semaine dernière et de voir si on les met en œuvre. Donc ce devrait être la dernière discussion pour qu'ensuite on puisse passer à la révision d'ALAC et soumettre tout cela. Donc je crois que ce serait le moment ensuite de prendre une décision.

JONATHAN ZUCK :

Parfait. Qui a des commentaires ? Qui a quelque chose à dire ? Ricardo, est-ce que vous avez pu regarder les commentaires portant sur ces propositions ?

RICARDO HOLMQUIST :

Oui, j'ai regardé les commentaires. J'ai parlé avec Heidi, j'ai échangé des emails avec Maureen sur ces points des ABR. Je ne sais pas très bien si

---

le commentaire que nous avons ici implique que l'on doit demander au personnel de le faire. À mon avis, cela n'a pas été fait, on ne peut pas demander cela au personnel actuel parce que notre objectif ici était d'avoir quelqu'un qui fasse ce type de travail. Mon problème, chaque fois qu'on cherche des informations, on se rend compte que ces informations ne sont pas correctement classées dans les différentes pages wiki ou qu'elles ne sont pas mises à jour. Je ne sais pas qui doit s'occuper de faire cela, mais c'est très important pour nous de compter sur ces informations, qu'elles soient correctes et qu'elles soient indiquées de chaque wiki de chaque groupe, de façon à ce que les membres du groupe puissent trouver des informations dans ces pages wiki. Et ce n'est pas le cas actuellement. Parfois, j'ai un peu de problèmes en anglais, mais je pense qu'ici, notre ABR et son objectif était d'avoir davantage de personnel de façon à ce qu'une personne puisse s'occuper de cela, de mettre à jour les différentes pages pour l'exercice fiscal 2023 en tout cas et ensuite demander à quelqu'un d'autre de s'en occuper.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup Ricardo. Je suis d'accord avec vous, les wiki sont assez compliqués. On a d'autres développements qui se font en parallèle. L'organisation doit développer d'autres ressources pour l'amélioration du site. Il y a des problèmes entre les deux systèmes.

Je vois qu'il y a une main levée. Marita, allez-y.

---

MARITA MOLL : Oui, tout à fait Jonathan. Ma question était : pourquoi est-ce qu'il y a un doublon actuellement avec le travail de la partie qui s'occupe de l'informatique ? Peut-être qu'il faut terminer une chose avant de passer à l'autre ? Je sais que ce n'est pas la même chose, mais il y a un retard ici parce que ces deux choses ont lieu en même temps ; c'est possible ?

JONATHAN ZUCK : Merci Marita. Oui, on risque d'avoir des chevauchements. On n'en a pas discuté non plus par rapport au point .org, on n'a pas discuté des points communs avec le wiki. Une fois que l'ITI aura été mis en œuvre, il faudrait voir quelle sera la ligne chronologique qu'il faudra suivre avant que l'At-Large puisse jouir des fruits de ce travail, disons. Donc il reste effectivement beaucoup de discussions à tenir pour savoir quel sera le processus de migration, comment on s'y prendra.

Heidi, est-ce une nouvelle demande de prise de parole ?

HEIDI ULLRICH : Non, c'est de tout à l'heure. Mais cependant, je viens d'avoir des nouvelles des gens des communications qui sont très impliqués avec l'ITI et on me confirme que les wiki n'en font pas partie. Je sais que Maureen et moi avons discuté de cela avec le personnel At-Large et en général, on considérait qu'il s'agissait d'une priorité pour l'At-Large, qu'on ne pouvait pas le faire à la légère au sein d'un petit groupe de membres d'At-Large qui puissent devoir déterminer quelles étaient les modifications qu'il était nécessaire d'apporter et voir quelle en était la faisabilité. Cela ne va pas se faire bien sûr du jour au lendemain, cela

---

prend du temps, mais le principal est de savoir ce dont a besoin la communauté au niveau des wiki.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Heidi, cela ne fait pas partie de l'ITI, effectivement. Mais il reste beaucoup de temps par rapport au calendrier, entre autres.

Je vois une main levée ; c'est Sébastien Bachollet. Sébastien, allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Jonathan.

Si cela ne fait pas partie de l'ITI, la question qui se pose est de savoir si l'on peut attendre plus de temps avant d'apporter des modifications au wiki. C'est un vrai problème parce que si cela ne fait pas partie de l'ITI, on se demande qui devrait le faire. Le personnel ? Le personnel d'At-Large a déjà beaucoup trop de choses à faire. Donc je suggèrerais que même sachant que cela ne sera pas accepté par l'ABR, on pourrait y insister pour montrer qu'on a besoin de modifications au niveau de notre wiki.

Désolé de parler ici d'un exemple personnel, mais à chaque fois que j'essaie de trouver quelque chose qui est en lien avec mon travail au quotidien en tant que président d'EURALO, je me retrouve souvent dans la situation de ne pas trouver ce que je recherche parce que les liens n'ont pas été mis à jour ou parce qu'avec le calendrier des réunions on se retrouve devant une longue liste qui a besoin de modifications. Je ne

---

sais pas si c'est le personnel At-Large qui doit mettre cela à jour. Je suppose qu'on devrait soutenir cette ABR.

Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Sébastien.

Ricardo, allez-y.

RICARDO HOLMQUIST : Mise à jour par rapport à ce que j'ai dit à l'instant il y a cinq minutes. Je comprends le projet ITI et je comprends le wiki. Mais ce qui m'inquiète, c'est de voir que les informations qui sont incorrectes sur le wiki vont être migrées incorrectement à travers l'ITI. Mon souci, c'est au niveau des informations et non pas au niveau du wiki lui-même. Si l'on migre des informations, le principal est de voir qu'elles soient correctes et complètes. Peu importe le système, le problème ici est de savoir si les informations qui y sont hébergées sont correctes ou pas. Si nous avons la possibilité de faire en sorte que le personnel s'engage à résoudre le problème, à le vérifier de son côté, le personnel pourrait le faire au travers un groupe de travail ou autre ; ce serait très bien. Pour nous, le principal est que ce soit résolu et non pas d'avoir une ABR pour que le problème puisse être réglé. Voilà.

Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Ricardo.

---

Marita, allez-y.

MARITA MOLL : Je comprends bien pourquoi vous demandez à ce que le personnel ait du temps qui soit alloué pour contacter les personnes pertinentes pour vérifier les informations qui sont publiées. Je sais qu'il y a des considérations budgétaires de ce côté-là et je me demande si on n'a pas en même temps un comité technique qui travaille avec ce comité pour essayer de mettre à jour ce qu'il faut mettre à jour, parce qu'à ce que dit Ricardo, le problème, c'est l'information et non pas l'organisation des informations, si j'ai bien compris. Est-ce le cas, Ricardo ?

RICARDO HOLMQUIST : Désolé, si vous me permettez, je vais répondre.

JONATHAN ZUCK : Oui.

RICARDO HOLMQUIST : Par exemple, en ce moment, on parle des exercices fiscaux 2023 à 2027. On parle du budget et du plan opérationnel. J'ai reçu cinq emails peut-être de la part du personnel disant que ce commentaire particulier correspond à Ricardo Holmquist et à Heidi Ullrich. Mais si vous accédez à la page où se trouve le plan opérationnel des exercices fiscaux 2023 à 2027 qui correspond à l'At-Large, vous verrez qu'il n'y a pas d'information. C'est comme si on était en train de ne rien faire. Et ce sont les informations qui sont justement associées aux commentaires. Donc il y a des informations me semble-t-il qui ne sont pas bien mises

---

en lien, il y a des informations qui sont incorrectes. Au niveau des groupes de travail, la plupart des informations sont incorrectes. Encore une fois, c'est une question d'informations.

JONATHAN ZUCK :

Merci Ricardo.

D'après mon expérience avec les ABR – qui est limitée parce que je n'ai suivi qu'un seul cycle –, les propositions que j'ai présentées qui parlaient de dotation de personnel n'ont jamais été acceptées. Donc comme Sébastien a suggéré, je dirais qu'il pourrait s'agir d'une démonstration de l'urgence de cette demande sachant qu'il est improbable que la demande soit acceptée en tant qu'ABR. Il va falloir que l'on trouve un moyen pour résoudre ce problème. J'imagine que si on le présentait en tant qu'ABR, tant qu'à faire, on pourrait le faire, mais l'idée est de pouvoir faire augmenter la visibilité du problème, donc il faudrait le soulever en tant qu'inquiétude. Y a-t-il d'autres commentaires là-dessus ?

Heidi, y a-t-il des limites par rapport à la quantité du nombre d'ABR qu'on présente en tant qu'ALAC ? Est-ce qu'on doit définir quelles sont les trois priorités principales ou on peut tout présenter ?

HEIDI ULLRICH :

Non, pas de limite. Il semblerait que la majorité considère qu'il faudrait présenter cela. Je vais ajouter sur la colonne des notes et des décisions du FBSC que le groupe a décidé que cela devrait être présenté. D'accord ?

---

JONATHAN ZUCK : Oui. Y a-t-il des objections ? Pardon Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH : Non, je pense que si c'est présenté comme Sébastien l'a dit, si ce n'est pas approuvé en tant qu'ABR, cela pourrait également possiblement intégrer l'ordre du jour de l'ALAC et faire partie du travail de l'ALAC. Donc ce pourrait également être combiné, créer un petit groupe de travail pour s'en occuper mais également améliorer l'organisation des informations sur les wiki dans l'intérêt de toute la communauté.

JONATHAN ZUCK : Oui, sans doute. Donc il faut qu'on l'envoie sans doute.

On avance, on passe à l'ABR suivante, transcription en espagnol et en français. En ce moment, on a le service de sous-titrage en anglais exclusivement pour les réunions sur Zoom. Et Judith propose de présenter une ABR pour faire en sorte que cela puisse être proposé également en espagnol et en français. Est-ce que vous avez des commentaires ou des questions au sujet de cette demande d'ABR ? Je vois que Maureen a déjà manifesté son appui pour la proposition. Heidi, une nouvelle demande de prise de parole ?

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est pour expliquer très rapidement.

L'exercice fiscal actuel, l'exercice fiscal 2022, a vu l'approbation d'une ABR pour le service de sous-titrage en français et en espagnol. Pour

---

différentes raisons, on travaille sur les aspects techniques de cela. Ici, c'est à peu près la même chose sauf qu'on ajoute – et ce n'est pas mineur – que s'il n'est pas possible d'ajouter des services de sous-titrage pour le français et l'espagnol, il y aurait davantage de sous-titres en anglais. Voilà ce que je voulais dire.

JONATHAN ZUCK : D'accord, merci.

Marita, vous levez la main. Allez-y.

MARITA MOLL : J'ai levé la main pour soutenir cela, mais je ne suis pas tout à fait sûre d'avoir compris ce qu'a dit Heidi.

JONATHAN ZUCK : Je pourrais probablement apporter des détails. C'était une ABR qui était approuvée. Ils s'occupaient des considérations techniques à résoudre parce qu'il n'était pas clair comment ils allaient proposer le service RTT sur Zoom en d'autres langues. Donc ici, il semblerait qu'il s'agisse d'une mise à jour de la même demande. Bien sûr, il faudrait la soutenir. Mais comme d'habitude, vous savez que Judith soutient toujours la disponibilité des sous-titres dans d'autres situations, dans les réunions de l'ICANN où cela n'est pas toujours disponible. Donc ce que dit Heidi, j'imagine, est qu'il s'agit d'un projet qui est un peu plus cher par rapport au soutien d'avoir davantage de séances qui soient sous-titrées en anglais mais que c'était une ABR qui était déjà approuvée, donc il semblerait logique de l'appuyer.

---

Sébastien, vous levez la main.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci.

Ce n'est pas pour m'opposer, mais je voulais m'assurer que vous réfléchissiez un peu. À la fin de chaque réunion, on a des sondages, on pose des questions par rapport au sous-titrage. Est-ce que vous savez qu'elles ont été les réponses ? Parce qu'il serait très utile d'avoir des résultats pour soutenir cette demande d'avoir des sous-titres dans plus de réunions. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci Sébastien. Y a-t-il des objections pour que cette ABR soit envoyée à l'ALAC en tant que recommandation de notre comité ?

Naveed, j'ai vu la question que vous envoyez sur le chat. Le sous-comité n'a pas de faculté d'aucun type. Nous essayons tout simplement d'envoyer des recommandations à l'ALAC qui prend des décisions finales de quelles sont les demandes ABR qui sont présentées j'imagine s'il n'est pas tout aussi intéressant de faire circuler cela plus largement. Le principal est de pouvoir faire des recommandations à l'ALAC pour que l'ALAC sache comment évaluer chacune de ces propositions à court terme.

Heidi ?

---

HEIDI ULLRICH : La réunion de l'ALAC se tient demain. Normalement, Maureen espère être prête à pouvoir présenter les propositions ou les décisions du FBC, les objections et autres.

JONATHAN ZUCK : Très bien, merci. Et Naveed, j'espère avoir répondu à votre question à travers cela. L'idée est de pouvoir résoudre cela dans la mesure du possible à travers cet appel.

Demande suivante, on avance. Une autre proposition de Judith ici. Il s'agit d'une vérification d'accessibilité, de faire une vérification du site web de l'ICANN, vérifier l'accessibilité en général. Est-ce que vous avez des questions ou des commentaires ? Je vois que Maureen a déjà exprimé son soutien par rapport à cela également. Y a-t-il des objections à ce que l'on soutienne l'appui et l'endossement de Maureen par rapport à cette proposition d'ABR ? On l'envoie donc à l'ALAC. Et je pense qu'on est tous d'accord pour soutenir cette proposition. On avance. Nous allons avancer, je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point-ci, on le soutient, on l'appuie.

Le prochain est celui qui a été présenté par Sébastien Bachollet. Sébastien, vous voulez en parler ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : L'objectif ici est d'avoir un outil supplémentaire à utiliser pendant nos appels, un outil qu'on utilise pendant les réunions de l'ICANN pour pouvoir passer d'une langue à l'autre pour les services d'interprétation et pouvoir utiliser un seul outil sur nos téléphones et sur nos ordinateurs. Ce sera un projet pilote qui va nous permettre de tester ce

---

système, de voir quels sont les avantages et les inconvénients. Mais l'objectif ici est que l'on puisse utiliser plus facilement les services d'interprétation.

JONATHAN ZUCK :

Merci Sébastien.

Je crois que le TTF avait présenté cela au personnel de l'ICANN. Je crois qu'on l'a aussi proposé pendant une réunion de l'ICANN de façon à avoir ce système d'interprétation de langues multilinguistique sur Zoom. C'est une bonne fonctionnalité. Vous parlez d'un projet pilote, mais je crois que cette fonctionnalité est disponible à l'extérieur aussi des réunions de l'ICANN.

Est-ce qu'il y a d'autres questions là-dessus ? Je pense que vu le silence, tout le monde est d'accord pour soutenir ce projet pilote suggéré par Sébastien. Donc on va le demander à l'ALAC. C'est bien. On avance.

HEIDI ULLRICH :

Jonathan, celui-ci a été soumis vendredi par AFRALO. C'est sur une question d'e-déchets (ou déchets électroniques). Apparemment, il y a eu des problèmes concernant justement ces déchets électroniques. Maureen a pris note et a dit qu'elle n'était pas vraiment sûre que ce projet fasse partie des responsabilités de l'ICANN. C'est plutôt une question liée à la formation dans les pays en voie de développement comme le Nigéria. Donc il y a des discussions au sein de l'UIT sur cette question et on parle ici d'environ 5 000. Je ne sais pas quel est le type de soutien dont ils ont besoin. En tout cas, il s'agit d'un thème d'intérêt pour AFRALO. Et on peut peut-être en parler avec le GSE, organiser un

---

séminaire web sur ce thème. Je ne sais pas s'ils ont déjà des réunions présentes qui ont lieu et s'ils veulent qu'on fasse une réunion sur cette question pour créer une sensibilisation sur ce thème, voir un petit peu ce qu'on peut faire dans ce domaine.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup. Oui, je pense aussi que ce n'est pas vraiment quelque chose qui corresponde aux responsabilités de l'ICANN.

Marita.

MARITA MOLL : Je pense que c'est un thème très important, mais je crois que cela ne correspond pas vraiment non plus à nos responsabilités, donc je ne soutiens pas ce projet.

JONATHAN ZUCK : Est-ce que quelqu'un voudrait prendre la parole pour exprimer son soutien envers ce projet ? Bien. Ici, je pense que nous n'allons pas faire cette demande budgétaire supplémentaire. C'est un petit peu ce que Maureen a dit, cela sort vraiment des responsabilités de l'ICANN. Nous allons donc le laisser de côté. Est-ce que quelqu'un a une objection ? Sinon, nous allons considérer que nous n'allons pas faire cette ABR. Qui est la personne qui dit qu'il soutient cela ? INPT Enterprises.

HEIDI ULLRICH : Yeşim, est-ce que vous pourriez nous préciser qui est cette personne qui écrit sous le nom de INPT ?

---

JONATHAN ZUCK : Ah, c'est Aziz. Aziz, est-ce que vous voulez prendre la parole à propos de cette proposition ?

AZIZ HILALI : Je ne peux pas parler en ce moment. Je suis dans un endroit où je ne peux pas parler, juste dans le chat.

JONATHAN ZUCK : Aziz, on ne vous entend pas. Je ne sais pas si...

YEŞİM SAGLAM : Aziz est sur le canal français. Je suis en train de regarder avec les interprètes pour voir si Aziz est en train de parler. Apparemment qu'il ne parle pas.

AZIZ HILALI : Je ne peux pas parler de l'endroit où je suis. Je préfère écrire dans le chat.

HEIDI ULLRICH : On peut se demander si cela fait partie des responsabilités de l'ICANN. On parle bien sûr de l'empreinte numérique de l'ICANN pour les voyages. Nous voudrions aussi voyager si cela est possible. Si cela correspondait aux responsabilités de l'ICANN, si on faisait des réunions virtuelles, cela me paraîtrait plus approprié. Si cela était abordé au cours de réunions virtuelles, cela me paraîtrait plus approprié.

---

JONATHAN ZUCK : Oui, tout à fait, nous sommes d'accord. Merci. Nous trouverons peut-être une autre manière, Aziz, d'aborder cette question, d'aborder ces thèmes dans le cadre des responsabilités de l'ICANN. Je pense que ce sera possible.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Est-ce que je peux prendre la parole ?

JONATHAN ZUCK : Allez-y Sébastien, on vous écoute.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je dirais que c'est un petit peu une réponse. Ici, je crois qu'il nous faut avancer pour une question de temps. J'attends que le personnel nous réponde pour savoir un petit peu quoi faire. En tout cas, ce que j'aurais aimé, c'est continuer ce travail au niveau de l'université pour que d'autres organes de leadership commencent à participer. Je n'ai pas ici indiqué de chiffres parce que l'année dernière, c'était le personnel qui s'en occupait. Mais si vous voulez que je mette des chiffres, dites-le-moi, j'en mettrai, je mettrai les mêmes chiffres qui ont été acceptés l'année dernière. C'est quelque chose qui, à mon avis, en tout cas je l'espère, pourra être mis en place. Et je suis à votre disposition si vous avez des questions.

JONATHAN ZUCK : Merci Sébastien.

---

Heidi, vous avez la main levée. Allez-y. Heidi, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

HEIDI ULLRICH : Non, excusez-moi, c'est une ancienne demande de parole.

MARITA MOLL : Je pense que c'est un point important, mais je vois également que cela va de nouveau concerner la diversité qui est un point important dans notre budget et dans les objectifs stratégiques. Nous allons parler dans notre réponse au budget du fait que nous voulons savoir ce qui se passe au niveau du leadership. Mais je me demande si nous devons créer une demande supplémentaire de budget ici pour cela puisque c'est un travail qui est en cours de réalisation concernant l'intégrité et l'efficacité du modèle multipartite. C'est une partie importante. C'est quelque chose qui à mon avis a déjà été abordé.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Marita, si vous regardez, rien n'est fait au niveau du leadership. C'est pour cela que je lutte, pour que cette étude soit mise en place depuis plusieurs années. Ce n'est pas la première année qu'on demande cela ; cela fait déjà longtemps qu'on réclame cela. C'est une longue histoire, cela n'a jamais été pris en compte dans le budget et je ne pense pas que cela soit pris en compte aujourd'hui non plus dans le budget actuel. J'aimerais vraiment que ce soit pris en compte dans le budget. Je serais très satisfait, mais ce n'est pas le cas. Et je pense qu'une évolution concernant les organes de leadership au sein de l'ICANN est quelque chose d'important. On doit connaître ce qui est fait dans ce sens. Et le

---

budget lié à la diversité, à la participation au niveau du groupe de travail, au niveau des réunions de l'ICANN, aussi, c'est quelque chose d'important, mais ce n'est pas la même chose. C'est pour cela que je propose une deuxième ABR dans ce sens.

Merci.

MARITA MOLL : Est-ce que je peux répondre à cela ?

Je suis tout à fait d'accord avec vous, Sébastien. Mais dans notre réponse au budget, nous demandons à ce que le leadership participe à tout cela. Et nous avons un document Google là-dessus, nous avons expliqué, tout cela y figure. Je n'ai pas de problème pour continuer à avancer dans ce sens. J'espère que cela sera pris en compte. Mais peut-être que je suis trop optimiste.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je suggère qu'on le fasse de manière double.

JONATHAN ZUCK : Oui, cela pourrait aussi être une question de clarté. Je sais qu'il y a une étude. Il y a ici beaucoup d'analyses qui ont été faites. Une étude peut nous permettre de justifier l'utilisation de ressources dans ce sens par opposition à ce qui serait un effort pour atteindre ce qui a été décrit.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Il s'agit d'une étude. Le titre ne dit pas « étude », mais il s'agit d'une étude. Il s'agit de l'étude de l'évolution de la diversité au sein des

---

organes de leadership de l'ICANN. On recueille de données, on les analyse. C'est une analyse, une étude.

JONATHAN ZUCK : D'accord. Peut-être que c'est une question de terminologie. Mais je me demandais si on pouvait avoir quelque chose de plus précis, de plus descriptif, et expliquer que l'on voudrait que quelqu'un soit responsable de faire cela. Parce que dans le commentaire de Maureen, on a l'impression qu'elle ne comprend pas très bien quelle est la proposition. Si on pense présenter [cela à] l'ALAC, il faut que ce soit plus clair.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, le texte est clair. On se demande comment utiliser le budget, mais on voit toujours ce type de problème parce qu'il faudrait présenter les modifications à la RALO. Là, on se demande s'il ne s'agit pas d'une question de la RALO, mais en fait, c'est une question qui touche à l'ICANN en général. Donc ce n'est pas le cas. Je ne voudrais pas le modifier pour que personne n'ait l'impression qu'il s'agit de quelque chose de spécifique à EURALO. Mais si vous avez des objections, dites-le-moi, on le modifiera. Or, c'était accepté l'année dernière, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas représenter ce même texte cette année. En définitive, ce sur quoi porte la demande est une étude, donc il faudrait présenter cette considération à [inaudible].

JONATHAN ZUCK : Très bien. Je suis pour cette possibilité de la présenter à l'ALAC pour que l'ALAC la transmette. Je ne sais pas si vous avez des commentaires ou des questions par rapport à ce point-là. C'est une question qui nous

---

inquiète tous, donc l'attaquer de différentes perspectives, cela me semble raisonnable comme Marita le disait. Y a-t-il d'autres objections à ce que cela soit présenté à l'ALAC ? Très bien.

On me rappelle qu'il y a un appel de planification de l'ICANN73, donc il va falloir qu'on accélère un peu, qu'on avance. Point suivant.

HEIDI ULLRICH : Jonathan, si j'ai bien entendu, c'était soutenu et ce sera présenté à l'ALAC. C'est bien le cas ?

JONATHAN ZUCK : Oui.

HEIDI ULLRICH : D'accord, c'est noté. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci.

D'accord, alors point suivant. Un autre exemple d'un essai d'organiser un cours à travers la plateforme d'ICANN Learn au cours du processus ABR précédent ; c'était rejeté. Il paraît qu'il y a un processus interne pour pouvoir concrétiser ces essais de cours. Je ne sais pas si quelqu'un veut présenter cette proposition la soutenant ? Je vous invite à le faire tout de suite si c'est le cas. Je pense qu'on pourrait le prendre comme tel parce que je pense qu'on est tous intéressés à pouvoir utiliser davantage ICANN Learn, créer une petite équipe, y publier des cours

---

avec ce qu'on a déjà. Donc je pense que ce serait la voie à suivre. Mais je voudrais savoir ce qu'en pensent les autres.

Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH :

Merci.

Vous voulez que cela soit également présenté à travers l'ALAC ? C'est général, parce que c'était une demande de LACRALO.

JONATHAN ZUCK :

Oui, je suggérerais que l'on définisse des priorités pour que les cours soient organisés d'une manière différente qu'à présent.

HEIDI ULLRICH :

Oui, pour les cours d'ICANN Learn, je pense qu'il nous faut des ABR parce que les fonds sont d'autres.

JONATHAN ZUCK :

D'accord, les cours d'ICANN Learn doivent passer par des demandes d'ABR, d'accord. C'est intéressant parce que c'était l'objection de Maureen. D'accord.

Marita, allez-y.

MARITA MOLL :

Pour moi, la description du cours qui est proposé semble un peu trop vague. La perspective de la situation actuelle, ce n'est pas que j'en suis

---

contre, mais je pense que l'on pourrait avoir une description et une définition bien plus claires de ce sur quoi porte cela, des cours, de ce que fait déjà l'ICANN. Sur ICANN Learn, il y a beaucoup d'informations, mis à part la gouvernance de l'internet. Donc je ne comprends pas très bien sur quoi porte ce cours.

JONATHAN ZUCK :

Merci Marita.

Ricardo, allez-y.

RICARDO HOLMQUIST :

J'ai cette même impression que Marita. Il me semble que ce type de cours existe déjà sur ICANN Learn, comme d'ailleurs à l'ISOC et dans d'autres organisations liées à l'internet. Normalement, cela existe déjà ; c'est ce que je voulais dire. Si nous nous y opposons, je pense... désolé, j'essaie de trouver la page, mais il n'y a pas d'évaluation de cela, de matrice. Il semblerait que ce n'est pas compliqué, que cette demande ABR actuellement n'est pas complète. Il y a une ou deux autres demandes de LACRALO qui sont très similaires mais qui sont plus clairement expliquées que celle-ci.

JONATHAN ZUCK :

Merci Ricardo.

Heidi l'a signalé sur le chat. Il s'agit d'une question qui a été provisoirement approuvée, pourvu que l'on y apporte une précision plus claire vis-à-vis de ce qu'il y a de nouveau ici et de ce qui est effectivement proposé. Je ne sais pas quelle est la date butoir pour la

---

présentation effective des demandes d'ABR à l'ICANN, parce que ce soutien provisoire de l'ALAC, je pense, devrait être confirmé demain.

Avez-vous d'autres idées là-dessus ? Il semblerait que le groupe est contre cette demande d'ABR et soutient plutôt l'idée de la renvoyer à LACRALO pour que davantage de détails soient apportés avant que cela soit envoyé. Y a-t-il des oppositions à ce que cela ne soit pas remis à l'ALAC ? Très bien. Donc Heidi, celle-ci ne sera pas présentée.

HEIDI ULLRICH : D'accord.

JONATHAN ZUCK : Donc on passe à la suivante.

Voyons, ici, on parle d'un cours sur l'acceptation universelle. Ricardo, allez-y.

RICARDO HOLMQUIST : LACRALO a déjà un cours sur l'acceptation universelle et NARALO y a travaillé cette année, je pense. Donc je suis d'accord avec Maureen et avec son commentaire ; ce pourrait être cours pour toutes les RALO. L'acceptation universelle nous est commune à tous, donc peut-être que ce cours pourrait être organisé conjointement entre LACRALO, NARALO, EURALO pour que le cours soit plus complet.

JONATHAN ZUCK : Merci Ricardo. Je suis tout à fait d'accord moi aussi, ce devrait être une demande d'ABR de l'ALAC si elle est transmise. Mais je ne suis pas sûr

---

par rapport à la différence entre cette demande et le matériel qui a déjà été généré par le comité de direction. Est-ce que quelqu'un le sait et pourrait me le dire ? D'accord.

Autre commentaire, Marita, je vois que vous avez la même sensation que moi, dans le sens que ce n'est pas prêt à avancer. Je n'ai pas de réponse, je ne sais pas s'il y a de cours ou de matériel qui soit nécessaire ici si c'était un cours pour lequel on voulait que les gens suivent des interrogations ou si c'était des instructions pour un cours qui a déjà été demandé ou pour lequel les participants étaient déjà motivés. Donc oui, je pense que cette demande n'est pas prête à être transmise à l'ALAC non plus, à moins qu'il y ait des objections. Mais je pense qu'on ne devrait pas présenter cela à l'ALAC étant donné le peu de temps qu'on a. Quelqu'un s'oppose ? D'accord, donc Heidi, ici, on ne transmet pas cela.

Suivant. On n'a pas vraiment beaucoup de temps et je sens qu'il s'agit de quelque chose de plus grand : c'est lié à la COVID, aux déplacements et autres. Mais Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH :

Merci Jonathan.

Je suis d'accord. Ici, on inclut les réunions en présence à quatre moments différents, à quatre places différentes et ce, correspondant aux quatre sous-régions de LACRALO. Ils demandent 25 000 \$ pour les billets d'avion et les déplacements, ce qui représente beaucoup de fonds pour les déplacements. Et on ne sait toujours pas quand les

---

réunions présentielle vont reprendre non plus. Donc voilà ce qui pourrait poser difficulté au moment de présenter cette demande d'ABR.

Merci.

JONATHAN ZUCK :

Y a-t-il d'autres commentaires par rapport à cette demande ? J'imagine que personne ne sait quand vont reprendre les réunions présentielle. Diriez-vous Heidi que dans des circonstances normales, cela représenterait une demande normale si on n'était pas en pleine pandémie ? Qu'en pensez-vous ?

HEIDI ULLRICH :

De par mon expérience passée, ce type d'activités avec ce type de financement ne sont normalement pas approuvées. Donc on nous dira quand cela pourrait se faire à travers GSE, à travers des ateliers, à travers des réunions en ligne. Cela pourrait également faire partie de ce que LACRALO devrait pouvoir inclure dans leur assemblée générale qui se tiendra cette année, voire la prochaine. Donc cela pourrait être intégré à leur programme pour leur assemblée générale.

JONATHAN ZUCK :

D'accord, merci.

Marita ?

MARITA MOLL :

Moi aussi je suggérerais qu'il y a d'autres manières pour intégrer ce type d'activités. L'idée de les organiser comme activités indépendantes en ce

---

moment ne me semble pas très raisonnable. Je pense que ce n'est pas la manière de s'y prendre, donc je suis contre.

JONATHAN ZUCK :

D'accord.

Y a-t-il quelqu'un qui soit pour cette demande ? En l'absence de demande de prise de parole, Heidi, on rejette également cette demande.

Ici, on a une proposition d'Eduardo qui faisait des expériences avec la rediffusion à travers Facebook pour les réunions de NARALO. Pardon, je vois que Maureen a déjà ajouté un commentaire demandant si cela était nécessaire.

Sébastien, vous levez la main, allez-y. Pardon, je ne vous avais pas vu.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Aucun problème.

Je voudrais soutenir cette proposition. Il ne s'agit pas tout simplement de retransmettre ce qu'a fait NARALO. On pourrait le faire pour tous et cela pourrait être une bonne manière d'améliorer le travail de chaque RALO et de leur permettre davantage de visibilité mondiale. Cela pourrait être fait non pas tout simplement par une RALO ou un président d'une RALO. Je suggère que l'on ajoute ici le mot « pilote » et que l'on dise que l'on soutient cette initiative et c'est ce que l'on recommande pour l'ALAC.

---

JONATHAN ZUCK :                   Merci Sébastien.

Ricardo ?

RICARDO HOLMQUIST :           Moi aussi, je soutiens cela. Je ne le vois pas à l'écran, mais que je sache, ils ne demandent pas beaucoup d'argent non plus. Et c'était très utile d'ailleurs pour les événements précédents d'EURALO, non pas de NARALO. Il s'agit d'une proposition d'EURALO. Mais ils ont rediffusé l'activité à travers Facebook et ils publiaient les enregistrements pour que tout le monde puisse les voir, donc c'était très bien.

JONATHAN ZUCK :                   Parfait, merci Ricardo.

Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole pour s'exprimer contre cette demande ? Je vois qu'il y a en général un soutien de la part de tout le monde dans le chat, donc je pense, Heidi, qu'on va accepter cette demande de budget supplémentaire ABR.

HEIDI ULLRICH :                   Parfait.

JONATHAN ZUCK :                   C'est la fin de notre liste.

HEIDI ULLRICH :                   Oui, cela veut dire que nous avons terminé.

JONATHAN ZUCK : Je m'excuse, je dois partir parce que je vais diriger une autre réunion.  
Donc je vous remercie et on se retrouve pour le prochain appel.

HEIDI ULLRICH : Parfait. Merci beaucoup, merci à tous. Au revoir.

YEŞİM SAGLAM : Merci à tous. Cette réunion est maintenant terminée. Bonne fin de  
journée.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**